

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION - LA POSTE - PLATEFORME « DIGIPOSTE Pro »

Mis en ligne le 16/05/2018

www.laposte.fr



PREAMBULE

Le Groupe LA POSTE (ci-après désignée « LA POSTE ») édite un site internet (ci-après : le « Site ») accessible, sous le nom de domaine suivant : « <https://www.digipost-pro.fr> » permettant aux Petites entreprises d'accéder à une Application web offrant différentes offres de Services sur la Plateforme nommée « DIGIPOSTE PRO ».

L'Application web offre à l'Utilisateur des Services d'aide à la collecte, l'organisation et le partage des documents et des données destinés à la gestion administrative et financière de son entreprise.

Les contenus, modalités pratiques et financières de l'offre de Services (ci-après « Services et/ou Applications ») sont détaillés sur le Site.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après « CGU ») régissent l'accès et l'utilisation de ces Services et Applications.

Table des matières

Article 1. Champ d'application et acceptation des Conditions Générales d'Utilisation.....	5
Article 2. Glossaire	5
Article 3. Modalités d'inscription et création compte DIGIPOSTE PRO & modalités d'accès à la Plateforme.....	11
3.1 : Inscription et création du Compte LA POSTE	11
3.2 : Accès aux Services de DIGIPOSTE PRO.....	13
Article 4. Offre Payante	13
Article 5. Contenu et modalités pratiques des Services et Applications accessibles aux Utilisateurs	13
5.1 Compte La Poste	13
5.2 : Ma Trésorerie	14
5.3 : Ma Bibliothèque	14
5.4 : Robots Collecteurs.....	15
Article 6. Informations Générales	16
6.1 : Cookies et Mentions légales.....	16
6.2 : Fonctionnement du Site et des Services.....	16
6.3 : Dispositions spécifiques à certains services : services de tiers	17
6.4 : Avertissement : Sécurité et protection contre les virus et programmes malveillants dans les Documents/fichiers	17
6.5 : Biendansmonbureau – Site internet et Groupe Facebook	17
Article 7. Publication de Contenus sur le Site	18
Article 8. Garantie – Responsabilité	19
8.1 : Garantie- Responsabilité.....	19
8.2 : Limitation de responsabilité	19
8.3 : Exclusion de responsabilité	20
Article 9. Résiliation, Manquement et exclusion.....	20
9.1 : Résiliation à l'initiative de l'Utilisateur	20
9.2 : Résiliation à l'initiative de LA POSTE	21
9.3 : Conséquences liées à la Résiliation par l'Utilisateur.....	21
Article 10. Suspension de l'accès aux services	22
Article 11. Propriété intellectuelle	22
Article 12. Informatiques et Libertés & Données Personnelles	23
Article 13. Force majeure	23
Article 14. Sous-traitance	24
Article 15. Cession	24
Article 16. Non Renonciation	24

Article 17. Notification.....	24
Article 18. Convention de preuve.....	25
Article 19. Divisibilité	25
Article 20. Nous contacter	25
Article 21. Traitement des réclamations.....	26
21.1 Club clients DIGIPOSTE PRO sur Facebook.....	26
21.2 Modalité de traitement des réclamations.....	26
21.3.1 Instances de recours internes.....	26
21.3.2 Saisine du Médiateur du groupe La Poste	26
Article 22. Droit applicable et juridiction compétente.....	27

Article 1. Champ d'application et acceptation des Conditions Générales d'Utilisation

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après : les « Conditions Générales d'Utilisation » ou « CGU ») sont en langue française et ont vocation à s'appliquer de façon exclusive entre LA POSTE, (ci-après désignée « LA POSTE » ou « la Société ») et tout Utilisateur souhaitant accéder au Site et/ou utiliser les Applications et Services de la Plateforme DIGIPOSTE PRO. Elles organisent les modalités d'inscription et d'utilisation du Site ainsi que des Services qui y sont proposés. Toute utilisation du Site emporte de plein droit l'application des présentes Conditions Générales d'Utilisation. Tout utilisateur s'engage, sans restriction ni réserve, à se conformer aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Les Conditions Générales d'Utilisation sont susceptibles d'évoluer, la Société se réservant la faculté de les modifier à tout moment. Les Conditions Générales d'Utilisation en vigueur sont celles accessibles sur le Site dans la rubrique « Conditions générales d'Utilisation » lors de chaque connexion d'un Utilisateur au Site. La Société informera dans les meilleurs délais les Utilisateurs d'éventuels changements des Conditions Générales d'Utilisation en les invitant, par un message à cocher, présent sur le Site, à accepter la mise à jour.

Article 2. Glossaire

A

Abonnement

Convention entre La Poste Solutions Business et ses clients pour l'usage habituel d'un service ou d'une application proposée sur la Plateforme DIGISPOTE PRO en contrepartie d'un prix.

Adresse

Il s'agit de l'adresse e-mail fournie par l'utilisateur lors de son inscription sur la plateforme DIGISPOSTE PRO.

Antivirus

Logiciel informatique destiné à identifier et à effacer des logiciels malveillants.

Application

Programme ou ensemble de programmes sur la Plateforme DIGISPOTE PRO permettant d'aider l'Utilisateur à réaliser une tâche précise.

Archivage

L'archivage de contenus électroniques (par exemple un contrat) est l'ensemble des actions et outils mis en œuvre pour réunir, classer et conserver des documents et contenus électroniques, sur un support sécurisé. Le but est de les exploiter et de les rendre accessibles, que ce soit à titre de preuve (en cas de litiges par exemple) ou à titre informatif (pour le client par exemple).

Archiver

Enregistrer quelque chose, un événement dans un document d'archives.

B

Biendansmonbureau

Programme gratuit accessible depuis le site www.biendansmonbureau.fr permettant aux Internautes de profiter de conseils et contenus utiles pour optimiser l'organisation de sa petite entreprise. Ce programme est accessible sous la forme d'un magazine et sur le groupe Facebook du même nom.

Bibliothèque

Espace de stockage de type GED (gestion électronique de documents) pour créer, organiser, supprimer des dossiers, et y ranger des fichiers ou documents. Les fichiers ou les dossiers peuvent être partagés. L'utilisateur est responsable de ses choix dans l'organisation et le partage de ses dossiers et ses fichiers. Les dossiers dans lesquels les documents ou fichiers sont collectés automatiquement ne peuvent pas être supprimés.

C

CNIL

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) est une autorité administrative indépendante française. La CNIL est chargée de veiller à ce que l'informatique soit au service du citoyen et qu'elle ne porte atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'Homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques. Elle exerce ses missions conformément à la loi no 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée le 6 août 2004 et au Règlement Européen sur les Données Personnelles en vigueur au 25 mai 2018.

Compte La Poste

Pour faciliter la vie de ses clients et l'accès à ses services, La Poste a créé un Compte Client Unique (CCU) pour les professionnels. La création d'un compte La Poste Pro (un identifiant et un mot de passe) permet à l'Utilisateur de se connecter aux différentes plateformes du Groupe : DIGIPOSTE PRO, la boutique Pro La Poste, plate-forme de services Côté Pro.

Compte

Utilisateur des services proposés par la Plateforme DIGIPOSTE PRO valablement inscrit.

Conditions d'utilisation

Désigne les conditions qui s'appliquent spécifiquement aux Applications et Services payants proposés aux Utilisateurs de la Plateforme DIGIPOSTE PRO éditée par La Poste Solutions Business.

Conditions de règlement

Définissent les délais et mode de paiement pour l'Utilisateur.

Confidentialité

Sécurité visant à interdire l'accès à un système informatique et à assurer que l'information n'est accessible qu'à ceux dont l'accès est autorisé.

Cookies

Petit fichier texte au format alphanumérique déposé sur le disque dur de l'Internaute par le serveur du site visité ou par un serveur tiers (régie publicitaire, service de web analytique, etc.).

Coordonnées

Renseignements précis permettant de localiser une personne morale ou physique.

D

Digiposte

Service proposé par le Groupe La Poste, dédié aux utilisateurs particuliers à l'exclusion des entrepreneurs et professionnels.

Digiposte Pro

Application d'aide à la collecte, l'organisation et au partage des documents et des données destinés à la gestion administrative et financière des petites entreprises. Le groupe La Poste est l'opérateur de ce programme.

Documents

Espace de stockage de fichier sur le Réseau. L'utilisateur de la Plateforme DIGIPOSTE PRO dispose d'un espace de stockage de 20 Go dans sa Bibliothèque.

Donnée à caractère personnel

Toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres. Pour déterminer si une personne est identifiable, il convient de considérer l'ensemble des moyens en vue de permettre son identification dont dispose ou auxquels peut avoir accès le responsable du traitement ou toute autre personne.

Dossiers

Permet à l'Utilisateur de classer ses documents dans la bibliothèque. Il a la possibilité de créer, nommer et/ou supprimer les dossiers.

E

Editer

Modifier une facture, un devis, une prestation ou un contact.

Engagement

Acte ou l'action d'engager quelque chose, ou de s'engager à accomplir quelque chose.

Entreprise

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

F

Facture

Une facture est un document qui atteste de l'achat ou de la vente de biens ou services. C'est une pièce comptable par laquelle un créancier établit une créance vis-à-vis d'un débiteur en vue de déclencher le paiement d'une dette.

FAQ (foire aux questions)

Désigne en fait l'ensemble des questions posées le plus fréquemment par les internautes et des réponses données par les webmasters et autres utilisateurs de sites.

Fichier

Ensemble d'informations numériques stockées sous un même nom, enregistrées sur différents supports magnétiques et dont la méthode de stockage implique un format.

G

Giga-octet

Unité de mesure (symbole Go) équivalant à 1 024 mégaoctets (Mo) ou 230 octets (1 073 741 824 octets) d'espace mémoire d'un ordinateur, d'un disque optique ou magnétique.

H

I

Iconographie

Ensemble de l'illustration d'une publication.

Identifiant

Éléments transmis lors de l'inscription de l'Utilisateur à la plateforme. Ces éléments sont constitués de l'adresse email et du Mot de passe de l'utilisateur. Ils doivent être saisis sur la plateforme afin de permettre à l'Expéditeur de s'identifier et d'accéder aux services de la Plateforme.

Importer

Récupérer sur votre ordinateur un fichier afin de l'enregistrer sur la plateforme.

Internaute

Personne qui utilise internet.

Interopérabilité

Capacité que possèdent les applications de la Plateforme DIGIPOSTE PRO à fonctionner avec d'autres applications, existantes ou futures, sans restriction d'accès ou de mise en œuvre.

L

La Poste

La Poste est une entreprise française multi-métiers, à la fois opérateur de services postaux, banque, assurance, opérateur de téléphonie mobile, fournisseur de services numériques et de solutions professionnels.

Logo

Un logo ou logotype est une représentation graphique d'une marque ou d'une entreprise qui est utilisé sur les différents supports de communication. Le logo renforce l'image de l'entreprise.

M

Mettre à jour

Action de mettre en conformité, de faire correspondre à l'état actuel du progrès, du savoir ou en fonction des dernières innovations, des derniers développements.

Mode de règlement

Désigne la façon dont le client peut régler une facture (chèque, virement, carte bleue etc.).

Moteur de recherche

Outil de recherche qui référence automatiquement les pages web se trouvant sur le Réseau Internet à l'aide d'un programme appelé spider ou robot ou après soumission de l'URL par un responsable du site.

Mots clés

Mots permettant aux clubs d'être visible par les utilisateurs lors d'une recherche.

N

Navigateur :

Un Navigateur web est un logiciel conçu pour consulter et afficher le World Wide Web. Techniquement, c'est au minimum un client HTTP.

Il existe de nombreux Navigateurs web, pour toutes sortes de matériels (ordinateur personnel, tablette tactile, téléphones mobiles, etc.) et pour différents systèmes d'exploitation (GNU/Linux, Windows, Mac OS, iOS et Android). Les plus utilisés à l'heure actuelle sont Google Chrome, Mozilla Firefox, Internet Explorer, Safari et Opera1.

Numéro de mobile

Numéro de téléphone portable qui vous permet de recevoir un SMS.

O

P

Partage de fichiers

Technique consistant à distribuer ou à donner accès, à distance, à des données numériques. Il peut s'agir de fichiers de toutes sortes : documents, photos, vidéo, etc.

Partenaires

Entreprise proposant un service sur la plateforme.

Personne morale

Les dirigeants, associés et/ou salariés habilités d'une personne morale de droit privé ou de droit public disposant d'un numéro de SIRET, qu'il s'agisse d'une société commerciale, d'une profession libérale, d'une coopérative, d'un indépendant, d'un artisan, d'auto-entrepreneur, d'une association, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public.

Plateforme

Autre nom pour désigner le site internet DIGIPOSTE PRO.

PME

Petites et moyennes entreprises.

Pré-requis techniques

Configuration informatique nécessaire pour faire fonctionner la plateforme.

Profil

Ensemble des informations sur Utilisateur de la Plateforme.

Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle est l'ensemble des droits exclusifs accordés sur les créations intellectuelles à l'auteur ou à l'ayant droit d'une œuvre de l'esprit.

Publicité

Mise en avant visuelle d'un produit ou d'un service via un message sur la plateforme.

R

Référencement

Optimisation de la visibilité d'un site web dans les moteurs de recherches.

Responsive

Manière de concevoir un site web pour que son contenu s'adapte automatiquement à la résolution écran du Terminal qui est utilisé pour le visionner. La Plateforme DIGIPOST PRO est responsive. Son format

s'adapte au format de l'écran de l'Utilisateur ; Il a ainsi la possibilité choisir de travailler depuis son smartphone, sa tablette ou un ordinateur.

Robots-Collecteurs

API (Interface de programmation applicable) qui collecte automatiquement des données et relevés bancaires, factures et documents administratifs disponibles sur plusieurs plateformes en ligne.

S

Service d'assistance

Correspond aux activités de Service support, consistant à aider les Utilisateurs à résoudre un problème dans l'utilisation des services. A cette fin, DIGIPOSTE PRO met à la disposition de ses Utilisateurs différents moyens : une adresse e-mail contact@biendansmonbureau.fr , des FAQ, un groupe Facebook.

Service IDN

Identité numérique des entreprises.

Services

Désignent les services et applications proposés par la Plateforme DIGIPOSTE PRO.

Signaler

Permet d'informer les administrateurs de la plateforme d'un problème.

Site

Désigne le site web DIGIPOSTE PRO.

T

Taille

Espace que le fichier occupe dans votre espace de stockage.

Terminal

Désigne l'ordinateur, la tablette, le smartphone.

Tiers archiveur

Un tiers archiveur est une personne physique ou morale qui se charge pour le compte d'un tiers, d'assurer et de garantir la conservation et l'intégrité de documents électroniques. Notre partenaire comme tiers archiveur est OVH.

Tiers de confiance

Un tiers de confiance est un organisme habilité à mettre en œuvre des signatures électroniques reposant sur des architectures d'infrastructure à clés publiques ou PKI (Public Key Infrastructure). Il peut aussi s'agir d'un tiers auquel est confiée une copie de la partie secrète d'une clé de chiffrement publique. Une infrastructure à clés publiques (ICP) ou infrastructure de Gestion de Clés (IGC) ou encore Public Key Infrastructure (PKI), est un ensemble de composants physiques (des ordinateurs, des équipements cryptographiques logiciels ou matériels type HSM ou encore des cartes à puces), de procédures humaines (vérifications, validation) et de logiciels (système et application) en vue de gérer le cycle de vie des certificats numériques ou certificats électroniques.

TPE

Très petite entreprise.

Traçabilité

Informations qu'un dispositif numérique enregistre sur l'activité ou l'identité de ses utilisateurs, soit automatiquement, soit par le biais d'un dépôt intentionnel.

Trésorerie

Fonctionnalité proposée sur la Plateforme Digiposte Pro, permettant la connexion automatique à plus de 300 établissements financiers supportés en France et à l'étranger, agrège et organise par catégories les données bancaires. Les données sont collectées uniquement dans le cadre du service Digiposte Pro, l'utilisateur en est l'unique propriétaire.

TVA

Elle varie selon le type d'activité.

Type

Mode de règlement utilisé pour une dépense.

U

Utilisateur

Désigne le titulaire du compte pro La Poste ou Utilisateur de DIGIPOSTE PRO

V

W

Webservice

Désigne les Services fournis par des partenaires de La Poste Solution Business qui permettent l'accès au travers de la plateforme à des Applications.

Article 3. Modalités d'inscription et création compte DIGIPOSTE PRO & modalités d'accès à la Plateforme

L'accès aux Services et Applications proposés sur la Plateforme DIGIPOSTE PRO par LA POSTE nécessite l'inscription au Site et la création d'un Compte La Poste si l'Utilisateur ne dispose pas déjà d'un tel compte.

L'accès aux Services et Applications proposés sur la Plateforme DIGIPOSTE PRO est régie par les présentes Conditions Générales d'Utilisation. La souscription au Compte La Poste est régie par les Conditions Générales d'Utilisation LA POSTE.

L'inscription et la création d'un compte sont gratuites. Tout accès de l'Utilisateur à la Plateforme DIGIPOSTE PRO se fera ainsi à l'aide de ses identifiants. L'accès aux Services et Applications proposés sur la Plateforme DIGIPOSTE PRO est payant.

3.1 : Inscription et création du Compte LA POSTE

- Si l'utilisateur dispose déjà d'un compte client LA POSTE (appelé également « Compte LA POSTE ») sur les sites internet du groupe LA POSTE et de ses filiales (ex : laposte.fr ; boutique.laposte.fr etc...), il accède au compte de la Plateforme DIGIPOSTE PRO (appelé également « Compte

DIGIPOSTE PRO ») à l'aide de ses identifiants et devra, lors de cette 1ère connexion, activer le Compte DIGIPOSTE PRO ;

- A défaut de disposer d'un Compte LA POSTE sur les sites de LA POSTE et de ses filiales (ex : laposte.fr, boutique.laposte.fr etc...), il procède via le formulaire d'inscription à la création simultanée d'un Compte LA POSTE pour accéder aux Services DIGIPOSTE PRO.

Il appartient à l'Utilisateur de définir son profil lors de la création du Compte DIGIPOSTE PRO.

Pour cela, il lui appartient de renseigner les champs qui lui sont soumis et fournir les informations utiles, à savoir :

- Mes infos : identifiant de connexion, identité,
- Mon entreprise : Raison sociale (obligatoire), Numéro SIRET, Code NAF, Effectif, Statut juridique, Adresse.
- Mon offre DIGIPOSTE PRO : date d'inscription, stockage utilisé, détail et coût de l'offre

L'Utilisateur s'engage à fournir des informations exactes et fiables quant à ses coordonnées ainsi que toute autre information nécessaire à l'accès aux Services du Site et à actualiser les données et informations le concernant ou concernant la personne morale qu'il représente. Il s'engage à communiquer toutes les informations obligatoires requises dans le formulaire d'inscription. A défaut de réponse, l'Utilisateur ne pourra pas valider la création de son compte et, par conséquent, utiliser le Site, les Applications et les Services qui y sont proposés. En toutes hypothèses, LA POSTE ne saurait être tenue pour responsable dans l'hypothèse où les informations fournies se révéleraient fausses ou incomplètes.

LA POSTE se réserve la possibilité de solliciter auprès de chaque Utilisateur la confirmation des informations transmises, de son identité et de l'autorisation/ habilitation dont il dispose pour créer un Compte DIGIPOSTE PRO dans le cadre de ses fonctions au sein de la Personne Morale à laquelle il est attaché. Si l'Utilisateur communique des informations erronées ou refuse de déférer aux demandes de justificatifs, LA POSTE aura la possibilité de supprimer les Comptes LA POSTE et DIGIPOSTE PRO pour la personne morale ainsi que le compte créé pour la personne physique. Ces suppressions entraîneront de facto l'impossibilité d'accéder à la plateforme DIGIPOSTE PRO.

LA POSTE confirme l'inscription et la création du Compte DIGIPOSTE PRO de chaque Utilisateur en adressant automatiquement une demande de confirmation à l'adresse de courrier électronique communiquée dans le formulaire d'inscription. Le message électronique de confirmation adressé par la Société comporte notamment un lien hypertexte sur lequel chaque Utilisateur devra cliquer afin de valider définitivement son inscription et la création de son Compte.

Toute personne physique procédant à une inscription au Compte DIGIPOSTE PRO pour le compte de la Personne Morale à laquelle elle est attachée déclare disposer des habilitations et autorisations légales et contractuelles nécessaires à cette fin. Faute de disposer des autorisations, habilitations ou accords nécessaires, la personne physique s'expose à des poursuites judiciaires tant de la part de LA POSTE que de la Personne Morale concernée. L'utilisation des Services et Applications proposés par LA POSTE est destinée à des utilisateurs professionnels. Dès lors, seuls sont habilités à s'inscrire à un Compte DIGIPOSTE PRO et à créer un compte les dirigeants et/ou associés habilités d'une personne morale de droit privé disposant d'un numéro de SIRET ou en cours de création, qu'il s'agisse d'une société commerciale, d'un entrepreneur, d'un indépendant, d'une profession libérale, d'un artisan, etc.-

3.2 : Accès aux Services de DIGIPOSTE PRO

Une fois inscrit, l'Utilisateur pourra accéder aux services proposés sur le Site à partir de son identifiant et de son mot de passe. Les informations communiquées à LA POSTE dans le cadre de l'inscription sont strictement confidentielles. L'identifiant et le mot de passe de l'Utilisateur lui sont personnels et restent sous sa seule responsabilité. Il en assume la garde et les risques de perte. Pour cette raison, l'Utilisateur doit prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer leur confidentialité, leur sécurité, et leur utilisation correcte, afin d'éviter qu'ils ne soient révélés à des tiers non autorisés. L'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation par toute autre personne de ses identifiant et mot de passe ainsi que, notamment, de toutes les opérations effectuées via son compte. En conséquence, toute connexion au Site via un compte et/ou transmission de données effectuées en utilisant le compte d'un Utilisateur sera présumée avoir été effectuée par le titulaire dudit compte et sous sa responsabilité exclusive. En cas d'utilisation frauduleuse de son mot de passe et/ou de son identifiant, tout Utilisateur s'engage à en informer LA POSTE par écrit dans les plus brefs délais.

Article 4. Offre Payante

LA POSTE propose à ses Utilisateurs d'accéder à une offre unique de Services et des Applications payante sur la Plateforme DIGIPOSTE PRO sous la forme d'un abonnement annuel. Les contenus et modalités pratiques de la commande d'abonnement sont détaillés précisément sur le Site.

Le paiement du premier abonnement s'effectue via la Plateforme, en ligne, à l'aide de la solution de paiement de paiement sécurisé en ligne permettant l'encaissement des paiements par carte bancaire.

La souscription d'un abonnement est concrétisée par une succession d'étapes sur le Site permettant à l'Utilisateur de vérifier le détail de l'offre à laquelle il entend souscrire.

LA POSTE informera l'Utilisateur du terme de son abonnement afin qu'il puisse y souscrire de nouveau. A défaut de souscription d'un nouvel abonnement annuel, le compte DIGIPOSTE PRO sera définitivement clôturé au terme de l'abonnement et LA POSTE informera l'Utilisateur de la date de la possibilité de récupérer l'ensemble de ses données via un lien temporaire.

Article 5. Contenu et modalités pratiques des Services et Applications accessibles aux Utilisateurs

Les Utilisateurs inscrits et disposant d'un compte valide sur le Site ont la possibilité d'accéder aux Services suivants :

5.1 Compte La Poste

La Société permet à l'Utilisateur disposant d'un Compte DIGIPOSTE PRO de définir et d'administrer les informations de son profil. Pour cela, il lui appartient de renseigner les champs qui lui sont soumis et fournir les informations utiles à la désignation de son statut.

5.2 : Ma Trésorerie

Le tableau de bord est accessible à tous les Utilisateurs de la Plateforme DIGIPOSTE PRO.

Via le service « Ma Trésorerie », La POSTE offre la possibilité à l'Utilisateur d'accéder à un tableau de bord récapitulatif comprenant :

- Récapitulatif : solde actuel, opérations à venir, solde prévisionnel
- État des comptes
- Opérations : par type/libellé ; par banque/compte, par montant
- Tableau de bord mensuel : Dépenses/recettes

Le service « Ma Trésorerie » de l'Utilisateur est alimenté à l'aide des données collectées auprès des établissements financiers à l'aide des robots-collecteurs. Ce Service permet de faciliter et d'automatiser les tâches liées à la consultation en ligne des comptes bancaires de l'Utilisateur, notamment en centralisant les données bancaires et financières et en les réorganisant de façon structurée pour une vision d'ensemble de la situation financière et de son évolution.

L'Utilisateur mandate LA POSTE pour se connecter en son nom et pour son compte sur le site internet de l'établissement bancaire à partir duquel il accède habituellement à son espace client bancaire en ligne. Il communique ainsi ses identifiants et mot de passe et autorise LA POSTE à les utiliser pour alimenter périodiquement et automatiquement le service. En conséquence, le client accepte expressément que ses identifiants et/ou mots de passe soient communiqués et conservés par La Poste et ses sous-traitants. Les éléments d'identification et les données bancaires bénéficient des mêmes traitements et protections décrits dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation. L'Utilisateur garantit, par ailleurs, qu'il dispose de tous les droits nécessaires afin permettre à LA POSTE de récupérer ses documents et informations.

L'Utilisateur ne peut tenir LA POSTE pour responsable en raison d'un quelconque différé dans les informations qui lui sont transmises ou dans le cas où ces informations ne seraient pas à jour, la responsabilité incombant aux établissements bancaires teneurs des comptes qui déterminent les paramètres de connexion et de mise à jour des informations. LA POSTE décide de plein droit du retrait éventuel d'un établissement bancaire de la liste des établissements disponibles dans le service et de cesser d'offrir la fonctionnalité de synchronisation et de mise à jour des comptes détenus dans cet établissement.

5.3 : Ma Bibliothèque

Via le service « Ma Bibliothèque », LA POSTE offre la possibilité aux Utilisateurs de constituer une espace de stockage de documents d'une capacité maximum de 20 giga, pour créer, organiser, supprimer des dossiers et y ranger des fichiers et documents. L'Utilisateur a la possibilité de partager les fichiers et documents rangés dans sa bibliothèque avec des tiers de son choix.

Les fonctionnalités de « Ma Bibliothèque » sont les suivantes :

- Accès aux dossiers types proposés par la Plateforme : A payer, Administration, Archives, Banques, Cotisations, Dirigeant, Fournisseurs, Frais, Juridique, Ventes ;
- Création de nouveau (x) dossier(s) ou suppression de dossier(s) (types ou autres) ;
- Modification du nom d'un dossier ;
- Téléchargement de documents/fichiers ;
- Ajout et classement des fichiers dans les dossiers ;
- Accès au détail d'un fichier ou dossier ;

- Possibilité de partager temporairement des fichiers avec des tiers (saisine d'une adresse email pour partager un lien à télécharger permettant l'accès pendant un temps limité aux fichiers/dossiers).

La Bibliothèque proposée par LA POSTE comprend une organisation type avec des dossiers préenregistrés dans lesquels seront hébergés les fichiers et documents collectés via les Robots-Collecteurs. L'Utilisateur peut librement modifier l'organisation type de la Bibliothèque qui lui est proposée en déplaçant les dossiers. Toutefois, il n'a pas la possibilité de supprimer des dossiers préenregistrés. Il est possible de créer autant de dossiers que désiré. Deux dossiers ne peuvent pas avoir un nom identique sur le même niveau d'arborescence.

L'Utilisateur est responsable des choix qu'il opère dans l'organisation, la gestion et le partage de ses dossiers et fichiers. Celui-ci s'engage à respecter les dispositions légales notamment en matière de droit d'auteur et de droit à l'image lorsqu'il partage des images ou des photos. Les documents partagés seront accessibles au tiers par le biais d'un lien unique communiqué par l'Utilisateur. Ce dernier est seul responsable de l'utilisation qui est faite de ce lien. Il est informé que sa publication sur des espaces ouverts ou non sécurisés conduit à rendre accessibles les documents partagés à tout personne cliquant sur lien.

Il revient à l'Utilisateur de supprimer ou télécharger ses contenus afin de ne pas dépasser l'espace de stockage alloué dans le cadre de l'offre souscrite.

Dans le cas où l'Utilisateur n'aurait pas de lui-même supprimé les contenus dépassant le quota de l'offre, les contenus les plus anciens seront automatiquement supprimés pour en rapporter le volume à l'espace de stockage proposé dans l'offre.

5.4 : Robots Collecteurs

Un robot-collecteur est une Interface de programmation applicable (API) pour collecter automatiquement les données et relevés bancaires, les factures et les documents administratifs disponibles sur plus de 400 plateformes en ligne. Ce service permet à l'Utilisateur de mandater LA POSTE pour se connecter en son nom et pour son compte sur le site Internet d'un organisme tiers partir duquel il accède habituellement à ses documents pour y récupérer des contenus. L'Utilisateur devra communiquer ses identifiants (login/mot de passe), pour chacun des sites concernés. L'Utilisateur reste seul responsable de l'utilisation de ses identifiants. Il garantit, par ailleurs, qu'il dispose de tous les droits nécessaires afin permettre à LA POSTE de récupérer ses documents.

La Poste propose à l'Utilisateur l'intégration, sur l'espace qui lui est dédié, de plusieurs organismes tiers types banques, fournisseurs, administrations etc. Ils sont rangés par catégorie :

- Achat, commerce
- Administration
- Associations, ONG
- Assurance
- Banque
- Eau, Électricité, Gaz
- Finance, Conseils, Placements
- Hôtellerie, Restauration
- Immobilier
- Internet
- Mutuelle

- Saas, Hébergeur, Service On Line
- Services
- Téléphonie
- Transport, péage, Essence

Il appartient à l'Utilisateur de sélectionner les organismes tiers qu'il souhaite intégrer à son espace privatif. L'intégration des organismes choisis par l'Utilisateur nécessite plusieurs étapes :

- Choix de l'organisme tiers qu'il souhaite intégrer à son espace dans l'une des catégories qui lui sont proposées ;
- Saisine des identifiants (login/ mot de passe.) utilisés pour l'organisme visé
- Confirmation de la connexion ;
- Renouveler les opérations précitées pour tout nouvel ajout.

Le fonctionnement des robots-collecteurs peut être altéré de manière ponctuelle. En pareil cas, l'accès est suspendu dans l'attente du rétablissement du bon fonctionnement du robot-collecteur concerné. Une fois l'accès rétabli, l'Utilisateur devra de nouveau paramétrer le robot-collecteur pour rétablir la connexion.

La Poste attire l'attention de l'Utilisateur sur le fait que les organismes tiers (banques, fournisseurs, administrations ...) déterminent librement le type de document et de donnée mis à disposition de leurs clients. La Poste décide de plein droit du retrait éventuel d'un établissement bancaire de la liste des établissements disponibles dans le service et de cesser d'offrir la fonctionnalité de synchronisation et de mise à jour des comptes détenus dans ce service.

Article 6. Informations Générales

6.1 : Cookies et Mentions légales

La POSTE rappelle aux Utilisateurs que les dispositions relatives à la politique d'utilisation des Cookies, et aux mentions légales qui s'appliquent sont accessibles en ligne (dans le footer situé en bas de page).

6.2 : Fonctionnement du Site et des Services

LA POSTE s'engage à mettre en œuvre tous les moyens permettant à l'Utilisateur un accès fiable et rapide aux Services. Pour utiliser les Services, l'attention de l'Utilisateur a été attirée sur la nécessité pour lui de posséder un équipement nécessaire au bon fonctionnement des services.

L'Utilisateur doit disposer des compétences, des matériels et des logiciels requis pour l'utilisation d'Internet, ou le cas échéant, de services Internet et reconnaît que les caractéristiques et les contraintes d'Internet ne permettent pas de garantir la sécurité, la disponibilité et l'intégrité des transmissions de données sur Internet.

LA POSTE attire l'attention de l'Utilisateur sur le fait qu'elle ne garantit pas que les Services seront utilisables si son fournisseur d'accès Internet se montre défaillant dans l'accomplissement de sa propre prestation.

LA POSTE n'est pas responsable de la qualité ou de la vitesse de transmission des contenus à travers les robots-collecteurs.

En toute hypothèse, LA POSTE ne saurait en aucun cas être tenue responsable d'un non fonctionnement, d'une impossibilité d'accès, ou de mauvaises conditions d'utilisation des Sites imputables à un équipement non adapté, à des dysfonctionnements internes aux fournisseurs tiers, aux Robots-Collecteurs, Organismes, à l'encombrement du réseau Internet, et pour toutes autres raisons extérieures à elle ayant le caractère d'un cas de force majeure au sens de la loi.

L'Utilisateur est informé que l'exploitation des Services pourra être momentanément interrompue pour cause de maintenance, de mises à jour ou d'améliorations techniques, ou pour en faire évoluer le contenu et/ou leur présentation. Dans la mesure du possible, la POSTE informera ses Utilisateurs préalablement à une opération de maintenance ou de mise à jour.

6.3 : Dispositions spécifiques à certains services : services de tiers

Le Site peut donner accès à des informations ou services fournis par des partenaires dont notamment, les Organismes tiers (par exemple, dans le cadre de l'utilisation de la fonction « Trésorerie » et « Bibliothèque »). Les conditions applicables à l'accès, à la fourniture et à l'utilisation de ces informations et services de partenaires, ainsi que leurs prix et modalités de paiement sont celles fixées par lesdits partenaires en ligne ou par tout autre moyen.

LA POSTE reste étrangère à toute relation contractuelle qui pourrait être nouée entre l'Utilisateur et tout partenaire, même lorsque cette relation contractuelle est nouée via le Site et/ou les Applications mobiles

6.4 : Avertissement : Sécurité et protection contre les virus et programmes malveillants dans les Documents/fichiers

LA POSTE met tout en œuvre pour assurer la sécurisation des informations attachées à l'Utilisateur et recherche les vulnérabilités potentielles. Toutefois, il appartient à l'Utilisateur de tout mettre en œuvre pour s'assurer de la fiabilité des Documents qu'il est amené à intégrer, transférer, partager et stocker sur la Plateforme DIGIPOSTE PRO. En cas d'identification de Documents contenant des virus ou des programmes malveillants, LA POSTE se réserve la possibilité, sans information préalable ni postérieure, de supprimer purement et simplement le ou les Document(s) concernés, sans qu'aucune responsabilité ne puisse être engagée contre elle de ce fait.

6.5 : Biendansmonbureau – Site internet et Groupe Facebook

La Poste offre la possibilité pour de chaque Utilisateur de la Plateforme DIGIPOSTE PRO, d'accéder au Programme gratuit disponible sur le Site www.biendansmonbureau.fr, lequel permet aux Internaute de profiter de conseils et contenus utiles pour optimiser l'organisation de sa petite entreprise. Le programme est également accessible sur le groupe Facebook du même nom.

L'intervention de la Société se limite à la mise à disposition technique d'un groupe Facebook réservé aux Utilisateurs du service afin d'interagir avec les Utilisateurs, d'améliorer et de faire évoluer le service.

La Société rappelle aux Utilisateurs que certaines informations et données relatives à la Personne Morale à laquelle ils appartiennent peuvent avoir un caractère confidentiel. Leur divulgation pourrait porter atteinte aux intérêts de la Personne Morale, à ses savoirs faire et secrets d'affaires. Il appartient à chaque

Membre de vérifier auprès des personnes compétentes au sein de la Personne Morale quelles informations et données peuvent être effectivement diffusées sur le Site.

Article 7. Publication de Contenus sur le Site

Chaque Utilisateur s'engage à ne pas diffuser directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit et sous quelque forme que ce soit, par le biais, directement ou indirectement, du Site et de l'espace Facebook « biendansmonbureau », de contenu contrevenant aux lois et règlements en vigueur, illicite, illégal ou enfreignant les droits de tiers et notamment de contenu :

- contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs ;
- pornographique ou à caractère pédophile, à caractère injurieux, diffamatoire, portant atteinte à l'honneur ou à la réputation de personnes ;
- à caractère raciste, incitant à la haine raciale ou encore au négationnisme de crimes contre l'humanité ;
- à caractère outrageant, méprisant ;
- constitutif de menace de quelque nature que ce soit, adressée à une ou plusieurs personnes ;
- incitant à commettre un délit, un crime, et plus généralement tout acte répréhensible par la loi ;
- constitutif de piratage informatique sous toutes ses formes ;
- contrefaisant ou enfreignant un droit de propriété intellectuelle (droits d'auteur, droits voisins, marques, brevets, dessins et modèles) ;
- et plus généralement portant atteinte à la vie privée, à la protection des données personnelles ou au droit d'un tiers...

Si l'Utilisateur diffuse sur le groupe Facebook des contenus tels que visés dans le présent article 7, LA POSTE peut suspendre l'accès aux Services dans les conditions de l'article 10 des présentes CGU.

En outre, il est précisé que LA POSTE exclura l'Utilisateur concerné sans préavis ni mise en demeure en cas de manquement grave à l'une quelconque des clauses mentionnées dans les présentes et ce, sans préjudice de tous dommages et intérêts auquel LA POSTE pourrait prétendre à ce titre.

Chaque Utilisateur est donc seul responsable des contenus, données, documents, fichiers et informations, actualités, messages, offres de produits et/ou services mis en ligne, échangés ou effectués sur la Plateforme DIGIPOSTE PRO. Il lui appartient en conséquence de veiller à disposer de l'intégralité des droits, autorisations et habilitations aux fins de les reproduire, représenter et diffuser sur le Site.

En outre, LA POSTE rappelle que toute personne dispose d'un droit personnel et exclusif sur sa propre image, ainsi que du droit au respect de sa vie privée et de la confidentialité des données à caractère personnel la concernant. Toute personne peut donc légitimement s'opposer à l'exploitation de son image ainsi qu'à la diffusion et divulgation d'éléments afférents à sa vie privée ou de données à caractère personnel susceptibles de l'identifier ; les juridictions sanctionnant toute exploitation de ces éléments non autorisée.

Si l'Utilisateur a un doute sur la possibilité d'intégrer sur le Site ou sur le groupe Facebook les éléments qu'il souhaite y mettre en ligne et diffuser, il s'engage à s'en abstenir, sauf à voir sa responsabilité engagée en cas d'atteinte aux droits d'un tiers et/ou de violation d'une loi ou d'un règlement en vigueur.

Article 8. Garantie – Responsabilité

8.1 : Garantie- Responsabilité

LA POSTE fait ses meilleurs efforts afin de rendre son Site Internet disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, indépendamment des opérations de maintenance programmées, de mise à jour ou d'améliorations techniques ou pour en faire évoluer le contenu et/ou leur présentation, sous réserve des dispositions du présent article. L'accès au Site et les Services sont fournis sur la base d'un service « en l'état » et accessible en fonction de sa disponibilité.

LA POSTE déploie les meilleurs moyens pour rendre la Plateforme accessible par tous les principaux navigateurs du marché dans la mesure où ces derniers sont compatibles avec les technologies utilisées pour les développements du site internet. Les équipes de LA POSTE font leur possible pour être en conformité avec l'état de l'art du marché.

LA POSTE s'engage à mettre en œuvre tous les moyens permettant à l'Utilisateur un accès fiable et rapide aux Services. Pour utiliser les Services, l'attention de l'Utilisateur a été attirée sur la nécessité pour lui de posséder un équipement nécessaire au bon fonctionnement des services.

L'Utilisateur doit disposer des compétences, des matériels et des logiciels requis pour l'utilisation d'Internet, ou le cas échéant, de services Internet et reconnaît que les caractéristiques et les contraintes d'Internet ne permettent pas de garantir la sécurité, la disponibilité et l'intégrité des transmissions de données sur Internet.

La Société attire l'attention de l'Utilisateur sur le fait qu'elle ne garantit pas que les Services seront utilisables si le fournisseur d'accès Internet de celui-ci se montre défaillant dans l'accomplissement de sa propre prestation.

Chaque Utilisateur est seul responsable de tous préjudices directs ou indirects découlant : de l'utilisation des éléments édités par ses soins proposés par la plateforme DIGIPOSTE PRO, de toute violation des Conditions Générales d'Utilisation ainsi que de toute activité fautive initiée à partir du compte d'une Personne Morale, à raison de toute faute ou négligence.

Chaque Utilisateur s'engage en conséquence à garantir la Société contre toute action, réclamation, revendication ou opposition de la part de tout tiers, relatives à l'utilisation de tels éléments par la Société. Dans ce cas, l'Utilisateur concerné s'engage à prendre à sa charge tous dommages et intérêts auxquels pourrait être condamnée la Société ainsi que les indemnisations et frais de toute nature, exposés par cette dernière.

8.2 : Limitation de responsabilité

LA POSTE s'engage à faire ses meilleurs efforts pour assurer l'exploitation de son Site dans les meilleures conditions. En toute hypothèse, LA POSTE ne saurait être responsable en cas d'utilisation du Site par un utilisateur non-conforme aux présentes.

LA POSTE ne fournit aucune garantie expresse ou implicite, y compris et sans que cette énumération ne soit limitative les garanties afférentes à la qualité et la compatibilité des Services à un usage spécifique, et à la non violation des règles d'utilisation des Services par ses Utilisateurs. La Société s'engage à

apporter tous les soins nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages. Toutefois, LA POSTE ne répond que d'une obligation de moyen.

8.3 : Exclusion de responsabilité

En toute hypothèse, LA POSTE ne saurait en aucun cas être tenue responsable d'un non fonctionnement, d'une impossibilité d'accès, ou de mauvaises conditions d'utilisation des Sites imputables à un équipement non adapté, à des dysfonctionnements internes aux fournisseurs tiers, à l'encombrement du réseau Internet, et pour toutes autres raisons extérieures à elle ayant le caractère d'un cas de force majeure au sens de la loi.

LA POSTE ne choisit, ne contrôle et/ou n'avalise pas au préalable les éléments intégrés par les Utilisateurs sur le Site. Elle ne peut avoir connaissance ou contrôler les contenus, données, fichiers et informations, les actualités, les offres de produits et/ou services diffusés par Chaque Utilisateur sous sa seule responsabilité. La Société n'assure pas de surveillance du contenu desdits éléments ainsi mis en ligne, notamment par l'Utilisateur et/ou à l'aide des Robots-Collecteurs, dans le flux d'activité qu'elle se contente de stocker et de transmettre de manière automatique. De même, la Société n'intervient pas dans les échanges et relations qui se créent entre les Utilisateurs de la Plateforme DIGIPOSTE PRO ou du site et compte Facebook « biendansmonbureau ».

De ce fait, LA POSTE ne peut voir sa responsabilité engagée du fait des activités et contenus mis en ligne et/ou échangés par les Utilisateurs de la Plateforme et/ou, de manière générale, dans le Site, sauf à ce que le caractère manifestement illicite de certains contenus et/ou activités ait été porté à sa connaissance dans le respect des dispositions de l'article 6 I 5e de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 modifié par la loi n°2016-444 du 13 avril 2016 « pour la confiance dans l'économie numérique », notamment via la rubrique du Site intitulée « Signaler un abus », et qu'elle n'a pas agi promptement pour les retirer du Site.

De plus, LA POSTE ne pourra être responsable à quelque titre que ce soit des décisions qui pourraient être prises et/ou des contrats qui pourraient être négociés entre eux, sur la base des informations et contacts créés au moyen du Site.

Sans préjudice de ce qui précède, LA POSTE se réserve la faculté, à la suite de la demande d'un Utilisateur des services fournis par la Société ou d'un tiers arguant d'une atteinte à ses droits (en ce compris, le droit à l'image et le droit de la propriété intellectuelle) en raison d'éléments intégrés par un autre Utilisateur sur le Site, de supprimer ces éléments. Dans ce cas, elle se réserve également la faculté d'exclure l'Utilisateur du Site dans les conditions exposées à l'article 9 ci-après.

Article 9. Résiliation, Manquement et exclusion

9.1 : Résiliation à l'initiative de l'Utilisateur

Les modalités de la résiliation par l'Utilisateur figurent sur la rubrique « mon compte ».

L'abonnement ayant une durée ferme de 12 mois, toute demande de résiliation de l'abonnement n'affectera par l'abonnement en cours et ne produira donc ses effets que pour le renouvellement de l'abonnement pour l'année suivante, de sorte qu'aucun remboursement de la période en cours ne pourra être sollicitée par l'Utilisateur. La clôture du Compte entraîne la résiliation de plein droit de tout Service

DIGIPOSTE PRO payant que l'Utilisateur aurait souscrit et ne donnera lieu à aucun remboursement à quelque titre que ce soit. Toute somme payée par l'Utilisateur reste acquise à La Poste. La résiliation sera effective à la fin de l'échéance du paiement de l'Utilisateur pour le Service. Préalablement à la confirmation de sa demande de résiliation, l'Utilisateur est invité à sauvegarder ses Contenus.

9.2 : Résiliation à l'initiative de LA POSTE

LA POSTE se réserve le droit d'interrompre, de façon temporaire ou définitive, tout ou partie du Service DIGIPOSTE PRO pour des raisons liées à la sécurité du Service, à la sécurité de l'Utilisateur ou à un manquement ou une suspicion de manquement de l'Utilisateur à l'une de ses obligations visées aux présentes.

LA POSTE peut ainsi à tout moment, sur notification adressée à un Utilisateur par courrier électronique confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception, exclure ledit Utilisateur du Site et mettre fin à son inscription et, le cas échéant à son abonnement, moyennant le respect d'un préavis de dix (10) jours en cas de manquement de ce dernier à ses obligations issues des présentes Conditions Générales d'Utilisation non réparé dans ce délai et, notamment, en cas de fourniture d'éléments d'identification ou de personnalisation non-conformes et/ou de renseignements d'identification inexacts ou non actualisés et/ou de non-respect des règles relatives à la publication de contenus sur le Site et/ou en cas d'atteinte aux droits de tiers et/ou de violation des lois et règlements applicables et/ou de contrariété aux bonnes mœurs ou à l'ordre public.

Il est précisé que LA POSTE exclura l'Utilisateur concerné sans préavis en cas de manquement grave et non réparable commis par ce dernier et ce, sans préjudice de tout dommage intérêts auquel la Société pourrait prétendre à ce titre. Il en sera de même en cas de violation de celui-ci par l'Utilisateur aux conséquences manifestement irrémédiables.

Cette résiliation se fera de plein droit, sans préjudice des dommages-intérêts que La Poste pourrait solliciter. L'Utilisateur pourra néanmoins pendant une durée limitée, récupérer ses Contenus archivés.

9.3 : Conséquences liées à la Résiliation par l'Utilisateur

Lors de la résiliation de son Compte DIGIPOSTE PRO, l'Utilisateur perdra toutes les fonctionnalités afférentes et devra dès lors s'assurer d'avoir récupéré tous les Contenus, d'avoir clôturé toutes ses adhésions auprès des Émetteurs et Collecteurs, d'avoir fermé ses Espaces de Partage. LA POSTE ne pourra en aucun cas être tenue responsable des pertes engendrées par le non-respect de ces étapes préalables.

La résiliation de l'Abonnement sera effective à la date de l'échéance de cet Abonnement avec pour conséquence la clôture du compte DIGIPOSTE PRO. L'Utilisateur aura la possibilité de récupérer l'ensemble de ses données en formulant la demande à l'adresse suivante : contact@biendansmonbureau.fr

L'Utilisateur, au cours du délai de trente (30) jours, bénéficie d'une possibilité d'annuler la demande de résiliation de son abonnement en contactant le Service Client. En cas d'annulation de la demande de résiliation l'Utilisateur retrouvera l'accès à son Compte DIGIPOSTE PRO.

Cependant celui-ci devra de nouveau y télécharger les Contenus qu'il aura supprimés pour la résiliation de son Compte.

Article 10. Suspension de l'accès aux services

LA POSTE peut suspendre d'office l'accès aux Services et adresse une notification d'information dans les conditions de l'article 17 des présentes CGU à l'Utilisateur à charge pour lui d'y répondre sans délai si celui-ci diffuse sur le Site tous contenus tels que visés à l'article 7 des présentes CGU. En fonction de la réponse ou à défaut de réponse de l'Utilisateur et des actions entreprises par l'Utilisateur, LA POSTE pourra décider de rétablir l'accès aux Services ou exclure l'Utilisateur dans les conditions de l'article 9 des présentes CGU. A défaut de réponse de l'Utilisateur, LA POSTE peut supprimer de plein droit le compte auquel il est rattaché.

Article 11. Propriété intellectuelle

Il est précisé que l'ensemble des éléments du Site de la Société LA POSTE, sa structure, les services qui y sont proposés, leur contenu, les informations qui y sont présentées, les illustrations, photographies, images, sons et vidéos, leur organisation, les bases de données et les outils logiciels qui y sont mis en œuvre est protégé au titre du droit d'auteur, du droit des marques et des droits de propriété intellectuelle par la législation relative à la propriété intellectuelle actuellement en vigueur. LA POSTE est titulaire de l'intégralité des droits y afférant.

Les marques de LA POSTE et de ses partenaires, ainsi que les logos qui figurent sur le Site sont des marques déposées. Toute reproduction totale ou partielle de ces marques ou de ces logos est prohibée, au sens du Code de la propriété intellectuelle.

LA POSTE accorde à l'Utilisateur qui accède au Site un droit personnel, non-exclusif d'usage du Site et de ses contenus.

En conséquence, l'Utilisateur s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle portant sur le Site et les éléments le composant et, notamment à ne pas :

- reproduire, représenter, modifier, altérer, rediffuser sans l'autorisation préalable de la Société, tout élément contenu ou se rapportant au Site ;
- détourner ou faire un usage commercial du Site et/ou des services qui sont proposés sans solliciter au préalable un accord exprès de la Société ;
- extraire, réutiliser, stocker, reproduire, représenter ou conserver, directement ou indirectement, sur un support quelconque, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, tout ou partie qualitativement ou quantitativement substantielle du Site ainsi que d'effectuer une extraction ou la réutilisation répétée et systématique de parties qualitativement et quantitativement non substantielles lorsque ces opérations excèdent manifestement les conditions d'utilisation normale du Site.

Toute exploitation non autorisée, toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce Site par quelque procédé que ce soit, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par le Code de la propriété intellectuelle.

Dans le cas où un Utilisateur constaterait une atteinte à ses droits de propriété intellectuelle ou aux droits dont il dispose sur les attributs de sa personnalité sur le Site, il est invité à en informer la Société LA POSTE par écrit. Cette dernière décline toutefois sa responsabilité quant à la violation des droits de propriété intellectuelle et autres atteintes qui pourraient être commises sur le Site par un ou plusieurs des Utilisateurs de ses services.

Article 12. Informatiques et Libertés & Données Personnelles

Les données personnelles de l'Utilisateur font l'objet d'un traitement informatique par LA POSTE ayant pour finalités l'exécution de vos services, la gestion de notre relation client et l'envoi d'offres personnalisées.

Les questions du formulaire d'inscription au Compte munies d'un * sont obligatoires pour l'exécution de vos services. En cas de défaut de réponse de votre part, le service ne pourra être exécuté.

Les données personnelles de l'Utilisateur ont pour destinataires :

- LA POSTE, ses filiales et ses sous-traitants dans le seul but d'exécuter le service DIGIPOSTE PRO ;
- Les prestataires techniques de LA POSTE pour l'exploitation du Service ;
- Les partenaires de LA POSTE lorsque vous avez accepté de recevoir des offres promotionnelles de leur part ;
- Les organismes publics, les auxiliaires de justice, les officiers ministériels, afin de se conformer à toute loi ou réglementation en vigueur, ou pour répondre à toute demande d'une autorité légalement habilitée à accéder aux données à caractère personnel.

Les documents sont conservés pendant toute la durée de l'utilisation du Service, l'Utilisateur étant libre de supprimer tout contenu quand il le souhaite.

Les données relatives aux comptes (identifiants, noms, prénoms, données techniques) sont conservées après la suppression du compte pendant la durée légale de prescription.

L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime depuis son Compte et/ou à l'adresse suivante : contact@biendansmonbureau.fr

Les Données à caractère personnel propres à DIGIPOSTE PRO ne seront en aucun cas vendues, partagées ou communiquées à des tiers, hormis pour les cas exposés ci-dessus.

Article 13. Force majeure

LA POSTE ne saurait être tenue responsable de tout retard dans l'exécution de ses obligations ou de toute inexécution de ses obligations résultant des présentes Conditions Générales d'Utilisation lorsque les circonstances y donnant lieu relèvent de la force majeure.

En vertu des dispositions de l'article 1218 du Nouveau Code Civil, « Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution du contrat. Si l'empêchement est définitif, le contrat est résolu de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du nouveau code civil. ».

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, les cas suivants : Blocage des communications électroniques, y compris des réseaux de communications électroniques, non prévisible

par LA POSTE, remettant en cause les normes et standards de sa profession et tout autre cas indépendant de la volonté des parties empêchant l'exécution normale des obligations découlant du Contrat.

Tout cas de force majeure affectant temporairement l'exécution des obligations résultant des présentes Conditions Générales d'Utilisation par l'Utilisateur suspendra, dès sa date de survenance, l'exécution des Services.

A partir de cette date, et malgré le cas de force majeure, LA POSTE s'efforcera dans la mesure du possible d'informer l'Utilisateur de l'existence de ce cas de force majeure et/ou de rétablir un accès, même dégradé, au Compte et aux Services.

Il est expressément convenu entre les Parties que la mise en œuvre tout à fait exceptionnelle de ces moyens palliatifs par LA POSTE pendant la survenance d'un cas de force majeure ne pourra donner lieu à aucune responsabilité ou indemnisation de la part de LA POSTE.

Article 14. Sous-traitance

LA POSTE se réserve le droit de faire exécuter tout ou partie des prestations objet des présentes par toute autre société de son choix en sous-traitance, LA POSTE restant seule responsable à l'égard de l'Utilisateur, à charge pour elle de se retourner contre ses sous-traitants.

Article 15. Cession

Les Conditions Générales sont proposées par LA POSTE et acceptées par l'Utilisateur pour accéder au Site et aux offres de services. Cet accès ne peut être cédé en tout ou partie, à titre gratuit ou onéreux, pour quelque motif que ce soit.

LA POSTE se réserve la faculté de céder les Conditions Générales d'Utilisation, en tout ou partie et à quelque titre que ce soit, à tout tiers de son choix, sans autorisation préalable de l'Utilisateur.

Article 16. Non Renonciation

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre Partie, à l'une quelconque de ses obligations, ne saurait être interprété comme une renonciation pour l'avenir à se prévaloir de l'obligation considérée.

Article 17. Notification

Toute notification requise aux termes des Conditions Générales d'Utilisation devra être faite à l'autre partie :

- à destination de LA POSTE : en contactant le Service Client dans les conditions mentionnées à l'article 20,
- à destination de l'Utilisateur : à l'adresse mail ou postale indiquée lors de l'Inscription ou de l'utilisation d'un Service ou encore à toute autre adresse que l'une des parties pourrait ultérieurement indiquer à l'autre par écrit conformément au présent article.

Cette notification sera considérée comme reçue par une partie à la date du premier jour ouvré suivant sa première présentation à cette partie.

Article 18. Convention de preuve

LA POSTE et/ou l'Utilisateur entendent fixer, dans le cadre de l'utilisation du Compte et des Services, les règles relatives aux preuves recevables entre eux en cas de litige et à leur force probante. Les stipulations qui suivent constituent ainsi la convention de preuve passée entre les parties, lesquelles s'engagent à respecter le présent article.

LA POSTE et l'Utilisateur acceptent qu'en cas de litige :

- les moyens d'Identification (Identifiant, Mot de passe) liés au Compte utilisés dans le cadre des Services soient admissibles devant les tribunaux et fassent preuve des données et des faits qu'ils contiennent ainsi que des signatures et procédés d'Identification qu'ils expriment.
- les données de connexion relatives à des actions effectuées depuis l'un des Services utilisant le Compte de l'Utilisateur soient admissibles devant les tribunaux et fassent preuve des données et des faits qu'ils contiennent.
- tout ou partie des informations issues du Compte lui soient présumées imputables.
- Les dates générées ou inscrites électroniquement de toute information ou décision soient admissibles devant les tribunaux et fassent preuve des données et des faits qu'elles contiennent.
- les informations archivées dans le cadre de l'un des Services, les courriers électroniques, les accusés de réception échangés soient admissibles devant les tribunaux et fassent preuve des données et des faits qu'ils contiennent.

La preuve contraire peut être rapportée.

Article 19. Divisibilité

Si l'une quelconque des stipulations des présentes conditions générales ou une partie d'entre elles, est nulle au regard d'une règle de droit ou d'une loi en vigueur, elle sera réputée non écrite, mais n'entraînera pas la nullité des conditions générales ni celle de la clause partiellement concernée.

Article 20. Nous contacter

Pour toute question concernant le Compte ou les offres Services, l'Utilisateur peut contacter le Service Clients par le biais des différents moyens mis à sa disposition :

- sur le site www.biendansmonbureau.fr, cliquez sur le bouton « rejoindre le groupe Facebook »
- un formulaire de contact contact@biendansmonbureau.fr

Article 21. Traitement des réclamations

21.1 Club clients DIGIPOSTE PRO sur Facebook

Parce que l'avis des Utilisateurs est primordial pour DIGIPOSTE PRO, un groupe Facebook spécialement dédié aux Utilisateurs de la Plateforme DIGIPOSTE PRO est ouvert. Les Utilisateurs qui le souhaitent sont invités à adresser des avis et remarques sur le groupe Facebook « biendansmonbureau ». Les équipes de La Poste répondront aux réclamations, avis et remarques.

21.2 Modalité de traitement des réclamations

La procédure de traitement des réclamations est gratuite. Toute personne peut formuler une réclamation au service client à l'adresse :

Service Client Internet
Digiposte Pro
99 999 La Poste

- 21.3 Recours

21.3.1 Instances de recours internes

Tout réclamant qui souhaite un réexamen de son dossier à l'issue de sa réclamation initiale concernant les offres des produits ou services de La Poste et de ses filiales peuvent former un recours, dans les mêmes conditions que la réclamation initiale (voir l'article 21.1.1). Ce recours sera traité par les instances de recours mises en place par La Poste.

La saisine de l'instance de recours interne est un préalable obligatoire à la saisine du Médiateur du groupe La Poste.

La mise en œuvre de la procédure de recours interne ne suspend pas les délais de prescription applicables.

21.3.2 Saisine du Médiateur du groupe La Poste

Le Médiateur du Groupe La Poste est compétent pour tout litige individuel national ou transfrontalier découlant de l'offre des produits ou services de La Poste et de ses filiales, dès lors que celles-ci ont décidé d'y recourir. Il n'est pas compétent pour les litiges relatifs à l'exécution des contrats découlant des offres commercialisées par le Groupe La Poste au nom et pour le compte de professionnels n'appartenant pas au Groupe La Poste. Dans ce cadre, le réclamant a la possibilité, si la réponse de l'instance de recours de La Poste ne le satisfait pas ou s'il n'a pas reçu de réponse deux mois après le dépôt de sa réclamation, de saisir le Médiateur du groupe La Poste. La procédure de médiation est gratuite.

Le Médiateur du groupe La Poste peut être saisi par les professionnels soit directement soit par un intermédiaire (avocat, élu, autre médiateur...).

La Poste invoque la prescription à l'égard de tous les dossiers prescrits dont le Médiateur serait saisi. Le Médiateur émet, dans un délai de deux mois à compter de la notification de l'ouverture de la procédure de médiation par ses services, un avis motivé valant recommandation. Ce délai peut être prolongé en cas de

difficulté particulière, nécessitant des mesures d'instruction supplémentaires. Les parties sont informées de la prolongation.

La saisine du Médiateur du groupe La Poste suspend les délais de prescription applicables aux produits ou services concernés à compter de la date à laquelle le Médiateur notifie l'ouverture de la procédure de médiation aux parties. La prescription recommence à courir à compter de la date d'émission de l'avis rendu par le Médiateur.

La saisine peut être effectuée :

- soit de manière informatique sur le site Internet du Médiateur du groupe La Poste : <http://www.laposte.fr/mediateur/faire-appel-au-mediateur/demarche-en-ligne-saisine-acceder-au-service>
- soit par courrier à l'adresse suivante :

Le Médiateur du groupe La Poste
CP F407
9 rue du Colonel Pierre Avia
75015 PARIS

Article 22. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont régies par le DROIT FRANÇAIS. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige. En cas de différend relatif à la validité, l'interprétation ou à l'exécution de leurs accords, les parties rechercheront, avant toute action contentieuse, un accord amiable et se communiqueront à cet effet tous les éléments d'information nécessaires. A défaut d'accord amiable, LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS SERA SEUL COMPÉTENT EN CAS DE LITIGE DE TOUTE NATURE ou de contestation relative à la formation ou l'exécution de la commande. Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, et quels que soient le mode et les modalités de paiement, sans que les clauses attributives de juridiction pouvant exister sur les documents du CLIENT puissent mettre obstacle à l'application de la présente.